

News Letter

ORDO EQUESTRIS SANCTI SEPULCRI HIERSOLYMITANI

MISSA
**PRO ELIGENDO
ROMANO PONTIFICE**
HOMÉLIE DU CARDINAL
OSEPH RATZINGER
DOYEN DU COLLÈGE CARDINALICE

Basilique Vaticane · Lundi 18 avril 2005

« Combien de vents de la doctrine avons-nous connus au cours des dernières décennies, combien de courants idéologiques, combien de modes de la pensée... La petite barque de la pensée de nombreux chrétiens a été souvent ballottée par ces vagues ... Posséder une foi claire, selon le Credo de l'Eglise, est souvent défini comme du fondamentalisme.

Nous possédons, en revanche, une autre mesure: le Fils de Dieu, l'homme véritable. C'est lui la mesure du véritable humanisme. Une foi „adulte“ ne suit pas les courants de la mode et des dernières nouveautés; une foi adulte et mûre est une foi profondément enracinée dans l'amitié avec le Christ. ... Cette foi adulte doit mûrir en nous, c'est vers cette foi que nous devons guider le troupeau du Christ. Dans le Christ, vérité et charité se retrouvent. Dans la mesure où nous nous rapprochons du Christ, la vérité et la charité se confondent aussi dans notre vie. La charité sans vérité serait aveugle; la vérité sans charité serait comme „cymbale qui retentit“ (1 Co 13, 1).

MISSA PRO ELIGENDO ROMANO
PONTIFICE HOMÉLIE DU CARDI-
NAL JOSEPH RATZINGER DOYEN
DU COLLÈGE CARDINALICE **1**

Extraits de l'HOMÉLIE DE SA
SAINTETÉ BENOÎT XVI **2**

L'Ordre félicite le Pape
Benoît XVI. **3**

Déclaration de loyauté
au Saint Père **4**

Lettre de Monseigneur Leonardo
Sandri au Grand Maître
le Cardinal Carlo Furno **4**

Projets en Terre Sainte
pour 2005 **5**

Total des aides
humanitaires en 2004 **5**

Nos nouveaux numéros de
téléphone du Grand Magistère
Así hemos ayudado **5**

Voici comment nous
avons aidé **6**

Voici comment les fonds
parviennent en Terre Sainte **8**

Jérusalem: Musique
pour la Paix à
l'Hospice Autrichien **8**

IMPRESSUM

GRAN MAGISTERO
DELL'ORDINE EQUESTRE
DEL SANTO SEPOLCRO
DI GERUSALEMME
00120 Città del Vaticano



Nous avons reçu la foi pour la donner aux autres - nous sommes des prêtres pour servir les autres. Et nous devons porter un fruit qui demeure. Le fruit qui reste est donc ce que nous avons semé dans les âmes humaines - l'amour, la connaissance; le geste capable de toucher le coeur, la parole qui ouvre l'âme à la joie du Seigneur. Alors, allons et prions le Seigneur, pour qu'il nous aide à porter du fruit, un fruit qui demeure. Ce n'est qu'ainsi que la terre peut être transformée d'une vallée de larmes en un jardin de Dieu.

Mais en cette heure, en particulier, nous prions avec insistance le Seigneur afin qu'après le grand don du Pape Jean-Paul II, il nous donne à nouveau un pasteur selon son coeur, un pasteur qui nous guide à la connaissance du Christ, à son amour, à la joie véritable. Amen. »

Extraits de l'HOMÉLIE DE SA SAINTETÉ BENOÎT XVI

Place Saint-Pierre

Combien nous nous sommes-nous sentis abandonnés après le départ de Jean-Paul II! Pendant plus de 26 ans, ce Pape a été notre pasteur et notre guide sur le chemin à travers ce temps. Il a franchi le seuil vers l'autre vie - entrant dans le mystère de Dieu. Mais il n'accomplissait pas ce passage tout seul. Celui qui croit n'est jamais seul - il ne l'est pas dans la vie, et pas même dans la mort. À ce moment-là, nous avons pu invoquer les saints de tous les siècles - ses amis, ses frères dans la foi, sachant qu'ils ont été le cortège

vivant qui l'a accompagné dans l'au-delà, jusqu'à la gloire de Dieu. Nous savons que son arrivée était attendue. Nous savons désormais qu'il est parmi les siens et qu'il est vraiment chez lui. ...

Et maintenant, en ce moment, moi-même, fragile serviteur de Dieu, je dois assumer cette charge inouïe, qui dépasse réellement toute capacité humaine. Comment puis-je faire cela ? Comment serai-je en mesure de le faire ? Vous tous, chers amis, vous venez d'invoquer la troupe innombrable des saints, représentés par certains des grands noms de l'histoire

de Dieu avec les hommes. De cette manière, se ravive aussi en moi cette conscience: je ne suis pas seul. Je ne dois pas porter seul ce que, en réalité, je ne pourrais jamais porter seul. La troupe des saints de Dieu me protège, me soutient et me porte. Et votre prière, chers amis, votre indulgence, votre amour, votre foi et votre espérance m'accompagnent. En effet, à la communauté des saints n'appartiennent pas seulement les grandes figures qui nous ont précédés et dont nous connaissons les noms. Nous sommes tous la communauté des saints, nous, les



baptisés au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, nous qui vivons du don de la chair et du sang du Christ, l'Église est vivante. Et l'Église est jeune. Elle porte en elle l'avenir du monde et c'est pourquoi elle montre aussi à chacun de nous le chemin vers l'avenir. L'Église est vivante et nous le voyons: nous faisons l'expérience de la joie que le Ressuscité a promise aux siens. L'Église est vivante – elle est vivante parce que le Christ est vivant, parce qu'il est vraiment ressuscité. Dans la souf-

rance, présente sur le visage du Saint-Père, au cours des jours de Pâques, nous avons contemplé le mystère de la passion du Christ et nous avons en même temps touché ses plaies. Mais en ces jours, nous avons aussi pu, de manière profonde, toucher le Ressuscité. Il nous a été donné de faire l'expérience de la joie qu'il a promise, après un court temps de ténèbres, comme un fruit de sa résurrection.

Chers amis ! En ce moment, je n'ai pas besoin de présenter un programme de gouvernement. J'ai déjà eu l'occasion d'évoquer,

dans mon message du mercredi 20 avril, certains aspects de ce que je considère comme de ma charge; je ne manquerai pas de le faire en d'autres circonstances. Mon véritable programme de gouvernement est de ne pas faire ma volonté, de ne pas poursuivre mes idées, mais, avec toute l'Église, de me mettre à l'écoute de la parole et de la volonté du Seigneur, et de me laisser guider par lui, de manière que ce soit lui-même qui guide l'Église en cette heure de notre histoire.

L'Ordre félicite le Pape Benoît XVI.

*Immédiatement après l'élection de Sa Sainteté Benoît XVI,
le Grand Maître, Cardinal Carlo Furno,
lui a adressé ses hommages en ces termes :*

“Ayant appris avec une grande joie l'élection de Sa Sainteté au rang de Souverain Pontife, le Grand Magistère, les Lieutenants et tous les membres de l'Ordre Equestre du Saint Sépulcre de Jérusalem se joignent à moi pour confirmer à Sa Sainteté notre loyauté, notre obéissance et notre dévotion à Son égard, ainsi que notre appui spirituel constant et notre assistance en faveur des communautés chrétiennes de Terre Sainte.

Que le Seigneur répande d'abondantes bénédictions sur Son ministère par l'intercession de la Très Sainte Vierge Marie.

Cardinal Carlo Furno
Grand Maître de l'Ordre Equestre du Saint Sépulcre de Jérusalem”.



A la suite de sa réunion, le Grand Magistère a adressé la suivante

Déclaration de loyauté au Saint Père

Le Grand Magistère de l'Ordre Equestre du Saint Sépulcre de Jérusalem, qui s'est réuni aujourd'hui en présence de Monseigneur Michel Sabbah, le Béat Patriarche Latin de Jérusalem, désire offrir sa pensée filiale au Saint Père Benoît XVI, au début de son Pontificat, en renouvelant ses sentiments de dévotion envers le Souverain Pontife, envers le Saint Siège et l'Eglise Catholique.

En assurant l'engagement incessant de l'Ordre pour la sanctification de tous ses membres dans le monde entier, le Grand Magistère renouvelle ses efforts institutionnels pour aider les Oeuvres Catholiques en Terre Sainte et prie pour que Dieu accorde une paix durable à la Terre de Jésus.

Le Grand Magistère de l'Ordre Equestre du Saint Sépulcre de Jérusalem se joint à tous ses membres, Chevaliers, Dames et Chapelains, pour demander au Saint Père Benoît XVI Sa Bénédiction paternelle.

Cardinal Carlo Furno
Grand Maître de l'Ordre
Rome, le 11 Mai 2005



Lettre de Monseigneur Leonardo Sandri (Secrétariat d'Etat) au Grand Maître le Cardinal Carlo Furno

Du Vatican, le 21 mai 2005

Monsieur le Cardinal,

je suis heureux de vous faire part que le Souverain Pontife Benoît XVI a accueilli avec une vive satisfaction les nobles paroles de félicitation et d'hommage qu'avec Monseigneur Michel Sabbah, le Béat Patriarche Latin de Jérusalem, ainsi qu'au nom de ce Grand Magistère, Vous avez voulu Lui envoyer, en les accompagnant de l'assurance de prières spéciales pour Son ministère universel.

En répondant avec gratitude à ce geste délicat, le Souverain Pontife, qui connaît fort bien les mérites de l'Ordre Equestre du Saint Sépulcre de Jérusalem, Vous confie à la protection spéciale de la Vierge Marie, afin qu'Elle soutienne vos oeuvres et rende votre généreux service en Terre Sainte fécond de précieux fruits.

Sa Sainteté accompagne ces sentiments de Sa Bénédiction Apostolique, qu'Il donne volontiers à Votre Eminence et à tous ceux qui se sont joints à l'acte filial, en l'élargissant de tout coeur aux Chevaliers et aux Dames de l'Ordre.

Je saisis cette occasion pour Vous transmettre, Excellence Révérendissime, mes sentiments de profonde vénération et de grande dévotion.

Leonardo Sandri
Substitut



Projets en Terre Sainte pour 2005

Comme chaque année, le Grand Magistère a examiné les projets proposés, lors de sa session de printemps. Cinq projets ont été approuvés ; la proposition pour la salle paroissiale à Misdar/ Jordanie a été pré-approuvée (cote-part des coûts : \$ 164.000), mais les travaux qui s'y rattachent ont été reportés en attendant que les deux magasins du rez-de-chaussée soient libérés.

Les cinq projets approuvés sont les suivants :

Beit Jala:

construction d'une salle paroissiale, en annexe à l'aile ouest du séminaire \$ 215.000

Beit Jala:

restructuration des classes du séminaire pour les rendre conformes aux exigences actuelles \$ 100.000

Rafat/Israel:

restructuration du Centre pour les Jeunes (les coûts seront couverts par la Lieutenance Italie du Nord) \$ 50,000
Outre les fonds visés ci-dessus,

qui permettent de restructurer le bâtiment, l'administration de la Région des Pouilles fournira directement au Patriarcat les moyens financiers nécessaires pour acheter les meubles et les appareils sanitaires du Centre. Ces dépenses n'avaient pas été incluses dans le devis qu'avait présenté le Patriarcat au Grand Magistère.

Muquelbleh/West Bank:

construction d'un Centre paroissial A cause de la construction du mur, les habitants de la zone ne

peuvent plus aller à la messe; il est donc nécessaire de construire un petit centre paroissial (local de culte, local pour réunions, sacristie et presbytère) \$ 100.000

Mizdar Parish Hall

Le projet se réfère à la réalisation d'une salle paroissiale dans un bâtiment de quatre étages. Les travaux y afférents pourraient commencer dès que les deux locataires des magasins du rez-de-chaussée auront quitté les lieux \$ 164.000

Totale \$ 629,000

Total des aides humanitaires en 2004

Au cours de l'année 2004, le Grand Magistère a été en mesure de mettre à la disposition du Secrétariat de Solidarité un montant global de \$ 550.000 à utiliser pour des oeuvres humanitaires, pour l'assistance médicale et le soutien des paroisses du Patriarcat Latin.



Nos nouveaux numéros de téléphone du Grand Magistère

Nous vous informons que dès le 1er juillet 2005 le bureau opérationnel du Grand Magistère a été transféré de Borgo Santo Spirito au siège de S. Onofrio al Gianicolo, Piazza S. Onofrio 2, 00165 Rome. Nos nouveaux numéros de téléphone – pas encore définitifs – sont : 06-6877632 (tél. et fax) et 06-6877347 (tél). Notre courriel n'a pas changé : oessg_gm@yahoo.it



Assistance médicale : Voici comment nous avons aidé

Dès le début de la deuxième Intifada, les aides humanitaires et les interventions d'assistance médicale ont constitué un service d'importance capitale, offert par le Secrétariat de Solidarité et par le Patriarcat Latin de Jérusalem grâce aux financements de l'Ordre Equestre du Saint Sépulcre de Jérusalem. Alors que nous progressons dans l'année 2005, les conséquences dramatiques et cumulatives de la deuxième Intifada sont plus qu'évidentes et entraînent une augmentation significative des besoins d'assistance humanitaire, surtout pour ce qui concerne les thérapies médicales, les médicaments et les hospitalisations.

Du fait de l'économie totalement bouleversée et de l'absence d'opportunités d'emploi, les familles ne sont presque plus en mesure de pourvoir aux besoins essentiels de la vie (nourriture, logement, éducation). L'argent fait défaut pour couvrir les dépenses de médicaments et de thérapies médicales. Il faut faire face à plusieurs cas de leucémie et de tumeur, où la thérapie exige des hospitalisations prolongées et des traitements pharmaceutiques coûteux.

L'Ordre du Saint Sépulcre réagit à ces urgences en évaluant attentivement et efficacement les besoins et en aidant concrètement les familles chrétiennes en difficulté à couvrir leurs dépenses médicales.

L'ampleur des besoins dans le domaine sanitaire est déconcertante.

Voici quelques exemples du type d'assistance que nous offrons.

Khaled J. est un gamin de sept ans, qui habite à Beit Sahour et qui est atteint d'une leucémie. Etant donné que la thérapie ne peut se faire en Palestine, Khaled a été soumis à une chimiothérapie dans un centre médical de Jérusalem. Les coûts du traitement sont énormes. Le père, un ingénieur, doit rester auprès de Khaled et ne peut travailler ; la mère doit rester chez elle à Bethléem auprès de ses autres enfants en bas âge. La famille n'a pas les moyens de couvrir les dépenses médicales, et c'est pourquoi le Patriarcat Latin y a contribué avec \$ 1.500,00, pour les couvrir en partie.

Joseph L. a six ans et vit à Bethléem. Il est atteint de leucémie depuis ses 4 ans. Joseph a été soumis à une chimiothérapie à l'Hôpital Hadassah de Jérusalem, mais les coûts de ce traitement dépassent largement les possibilités financières de sa famille. Bien que le père de Joseph ait deux emplois, il ne parvient pas à affronter les dépenses médicales de Joseph. Par conséquent, le Patriarcat Latin a mis à sa disposition \$ 5.000 pour y contribuer.

George H. a eu besoin d'une greffe de rein, qui a bien réussi. Malheureusement, lors de sa période de convalescence il a contracté un virus qui a compromis son

rein. Il a donc eu être hospitalisé à l'Hôpital Hadassah de Jérusalem pour un long séjour. Lorsqu'il a été renvoyé, on lui a prescrit une thérapie anti-virus pour une nouvelle période de trois mois. Le médicament coûte \$ 100,00 par comprimé, pour un total de \$ 9.000,00 en trois mois. Le Patriarcat Latin a contribué aux frais médicaux de la famille avec plus de \$ 5.000.

Naser N., (8 ans) souffre de diabète pancréatique de type 1 et a besoin d'une thérapie journalière pour lutter contre cette maladie, y compris des piqûres d'insuline et un monitoring des niveaux de glycémie. Outre les piqûres d'insuline, Naser doit prendre de l'insuline Humalog à chaque repas et de l'insuline Lantus avant de dormir. Sa famille est à peine en mesure de supporter les frais du vivre et du couvert et ne peut payer les médicaments de Naser, qui sont cependant essentiels à sa survie. Le Patriarcat Latin a contribué avec \$ 1.500,00 pour couvrir en partie les dépenses médicales de la famille.

Le cas de **Tony A's** est complexe, non seulement à cause de l'accouchement de sa femme (qui attendait quatre jumeaux), mais aussi à cause des lois israéliennes en matière de permis et de résidence. Tony provient de Jérusalem et possède une carte d'identité de cette ville ; sa femme est de Bethléem. Du fait de sa grossesse diffi-



le, la jeune femme a dû accoucher des jumeaux à l'Hôpital Hadassah de Jérusalem, et les enfants auront par conséquent une carte d'identité de Jérusalem. S'ils étaient nés dans une autre zone, Tony aurait perdu sa propre carte d'identité, qui est essentielle pour son activité, étant donné qu'il gère un service de navette. L'hôpital n'a voulu accepter la jeune femme qu'après un paiement de plus de \$ 35.000,00. Elle est restée hospitalisée pendant huit semaines avant l'accouchement. Le Patriarcat Latin a accordé une aide de \$ 3.000,00 à la famille de Tony.

Sali H. a besoin de toute urgence d'un traitement orthodontique, avec deux appareils dentaires (un tous les six mois). Chacun de ces appareils coûte \$ 600,00. Sa famille est dans une situation économique extrêmement précaire et ne parvient pas à payer le traitement nécessaire à Sali, et c'est pourquoi elle a demandé de l'aide. Le Patriarcat a mis \$ 600,00 à la disposition de cette famille.

Laila S. de Bir Zeit, n'a que 52 jours. Dès sa naissance, elle a été atteinte d'une grave diarrhée et a failli en mourir. Elle a été hospitalisée pendant une semaine pour être soignée. Ses parents ont du mal à pourvoir à la subsistance de la famille et ont besoin d'aide pour couvrir les frais d'hospitalisation de Laila. Le Patriarcat y a contribué avec un montant de \$ 910,00.

Gabi F. a 31 ans et souffre d'une grave maladie intra et extra hépatique. Les analyses de sang ont montré que les niveaux enzymatiques du

foie de Gabi dépassent la norme. Sa situation s'est encore aggravée du fait d'un syndrome de prurit nocturne. Gabi a été hospitalisé au Centre Clinique Rabin pour une thérapie ERCP sous anesthésie générale. Cette thérapie requiert un traitement au Ciproflaxacin trois jours avant et trois jours après l'intervention. Du fait de son mauvais état de santé, il ne peut travailler et ne parvient donc pas à payer ses soins médicaux. Le Patriarcat Latin l'a aidé à couvrir ses frais en lui allouant un montant de \$ 2.500,00.

George B. (10 ans) accuse des troubles de l'oreille et de l'ouïe. Il a été hospitalisé pour des soins à l'Hôpital Hadassah, où la scanographie a mis en évidence une sévère mastoïdite aux deux oreilles, exigeant une intervention chirurgicale. Les frais médicaux étaient très élevés, et le Patriarcat Latin a alloué à la famille une somme de \$ 689,00.

Nijmeh F. a quatre-vingts ans et souffre d'une colite aiguë. La thérapie qui lui a été appliquée à l'hôpital de Jérusalem a donné de bons résultats et a soulagé son mal. Nijmeh est très âgée et n'a pas de revenu ; on lui a alloué un montant de \$ 1.132,00.

Raed A. est un ouvrier qui réside à Beit Sahour. Il lui était impossible de travailler à cause de fortes crampes aux jambes, qui exigeaient une intervention chirurgicale. Privé de travail, il ne parvenait pas à affronter les coûts de l'intervention ; il a reçu une aide de \$ 1.146,00 pour y faire face.

Nadia A. atteinte d'un cancer du sein, devait être opérée pour extirper la tumeur. L'intervention s'est bien passée, mais la famille, étant sans ressources, ne pouvait faire face aux dépenses. Le Patriarcat l'a aidée en lui allouant une somme de \$ 913,00.

Sana K. . Est une dame d'âge moyen de Zababdeh, un village situé au nord de Jérusalem. Souffrant d'atroces douleurs au dos, on a dû pratiquer une scanographie. L'examen a révélé un disque lombaire disloqué au niveau du rachis inférieur, exigeant une intervention chirurgicale. La famille de Sana vit dans le besoin et ne peut payer les frais de l'opération. Le Patriarcat Latin est donc intervenu avec un apport de \$ 915,00.

Fawzi A. A. a 71 ans et réside à Zababdeh. A la suite d'un accident, elle a été gravement blessée à la tête et au corps, avec plusieurs côtes fracturées. Vu ses conditions critiques, elle a été transportée d'urgence à l'Hôpital Hadassah Ein Karem. On lui a alloué une aide économique de \$ 5.000,00.

Inas S. une fillette de dix ans, habite à Beit Sahour. Ses problèmes de santé sont dus à une infection des dents. Elle a été en thérapie pendant plusieurs mois et elle a maintenant besoin d'un appareil orthodontique pour corriger la dislocation de la mâchoire causée par l'infection. Les frais médicaux s'élevaient à \$ 2.500,00, le Patriarcat Latin y a contribué pour \$ 1.000,00.



Voici comment les fonds parviennent en Terre Sainte

intégralement, rapidement et efficacement:

Nombreuses sont les occasions et les manifestations au cours desquelles les Lieutenances récoltent des fonds auprès de leurs membres : lors de leur admission ; pour les cotisations annuelles ; lors de collectes spéciales, d'offres pour la Sainte Messe ou au moment des promotions à des grades plus élevés, pour n'en citer que quelques-unes. L'objectif de ces fonds est la Terre Sainte. Les

Lieutenances envoient des sommes au Grand Magistère à plusieurs reprises pendant l'année et peuvent donner des indications sur la destination de l'argent (par exemple, aide aux écoles ou à des projets spécifiques, célébration de messes, etc.). Dès que le Grand Magistère reçoit les fonds, il en accuse la réception et, le cas échéant, confirme à l'expéditeur les buts spécifiques de leur utilisation. Le Grand Ma-

gistère s'occupe ensuite d'expédier en Terre Sainte les fonds récoltés. Ces sommes atteignent leur objectif spécifique (s'il a été indiqué par la Lieutenance) de manière intégrale. Les contributions sans indication spécifique sont utilisées en Terre Sainte en accord avec le Patriarcat Latin pour couvrir ses propres frais de gestion et pour des projets que le Grand Magistère a fixés avec le Patriarcat Latin.

Jérusalem : Musique pour la Paix à l'Hospice Autrichien

De jeunes israéliens et palestiniens jouent ensemble pour les évêques catholiques

Ce qui représente pour Jérusalem un événement vraiment exceptionnel a eu lieu en janvier au cours de la Cinquième Conférence Internationale des Evêques en Terre Sainte. Grâce à l'Hospice Autrichien, des enfants et des adolescents, israéliens et palestiniens (de 9 à 19 ans) ont offert avec leurs enseignants un concert au répertoire duquel figuraient Beethoven, Chopin, Schumann, Bartok, Debussy et Bach. Dans son message de bienvenue, le

Recteur Markus S. Bugnyar a exprimé le vœu que la musique puisse être le véhicule, le lien partagé et l'intérêt commun qui unissent des peuples autrement divisés à plusieurs titres. Il est souhaitable que l'Hospice Autrichien devienne un lieu où les gens puissent se rencontrer et nouer des contacts durables, même si toutes les autres voies semblent compromises. Le Recteur a également souhaité que cette soirée puisse être un signal encourageant pour l'avenir.

Ont assisté au concert comme hôtes, outre les évêques participant à la Cinquième Conférence Internationale (en représentation des nations suivantes : USA, Grande-Bretagne, Canada, Espagne, France, Italie, Allemagne, Suède, Autriche et Suisse) : le Nonce Apostolique Archevêque Pietro Sambì, le Patriarche Latin de Jérusalem Michel Sabbah, son évêque auxiliaire Kamal Bathish et l'Archevêque maronite Paul Nabil Sayah. Etait présent également l'ambassadeur autrichien Kurt Hengl.

